



1899

Bonne et Heureuse Année

A tous nos
Clients et Amis.

Hector Lamontagne & Cie,

304 et 306, rue St-Paul, Montréal.

clients obligent à tenir une grande diversité d'articles.

Pour ne pas frapper à tort le petit commerçant, il est facile de définir, peut-être pas très logiquement mais pratiquement, ce qui vaut mieux, ce que le conseil entend par magasin à département, au point de vue de la taxe.

Il peut se baser sur le chiffre du capital des magasins qui ne s'en tiennent pas à la vente d'une seule catégorie de marchandises, comme ils peuvent aussi viser simplement la valeur locative des locaux occupés par les dits magasins.

Le défenseur des intérêts des grands bazars peut donc se rassurer sur le sort des petits magasins, la taxe spéciale ne les frappant pas, ils ne seront pas obligés de fermer pour cause d'augmentation de taxe.

La taxe—nous ignorons si le taux de 10 p. c. est suffisant, l'avenir seul nous le dira—doit avoir pour effet, bien au contraire, de permettre au petit commerçant de subsister et de mettre obstacle à l'augmentation du nombre des bazars déjà existants.

Il est un côté de la question qu'on semble n'avoir pas envisagé, c'est précisément l'augmentation possible du nombre des magasins à dé-

partements. Pour ceux existant actuellement, une taxe spéciale modérée, comme celle proposée et acceptée au conseil municipal, peut et doit les atteindre, sans les affecter outre mesure. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir les mêmes ménagements pour ceux qui seraient tentés dans l'avenir de s'implanter dans la cité.

Supposons un instant qu'il se crée encore cinq ou six gros magasins à départements dans les limites de la ville—c'est autant et peut-être même plus qu'elle n'en peut alimenter—que deviendront alors les milliers de petits magasins qui nourrissent patrons et commis et leurs familles ? Ils seront fermés.

Où prendre alors les revenus nécessaires à la ville ? Chez les propriétaires ? Ils ne pourront plus payer puisque leurs magasins ne seront pas loués.

Est ce que les dix ou douze magasins à départements pourront à eux seuls produire la taxe des petits magasins ruinés et fermés ? Poser la question, c'est la résoudre.

Il serait donc sage de prévoir car, en vérité, les grands magasins à départements préparent des ruines et des désastres dont il est difficile de mesurer toute l'étendue.

Avis au commerce de détail

MM. Hudon, Hébert & Cie et L. Châput, Fils & Cie, à l'occasion des fêtes du jour de l'an, fermeront leurs magasins respectifs, lundi, le 2 janvier.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

FINANCES

Montréal, 29 décembre 1898.

La Cie Richelleu et Ontario aurait l'intention, si on en croit la rumeur généralement bien accueillie d'augmenter son capital de un million de dollars afin d'accroître son trafic et ses sources de revenus. L'action de cette compagnie est à 104.

Les recettes du C. P. R. ont diminué de \$109,000 en novembre comparativement au mois correspondant de l'an dernier ; ce qui n'empêche pas les actions de ce chemin de fer de se bien tenir à la cote aux environs de 85½.

Les recettes des Chars Urbains de Montréal montrent des gains sensibles qui enlèvent l'action à 288, soit de près de 5 points de plus que la semaine dernière.

A la Bourse rien de particulièrement saillant en sus des trois faits ci-dessus. Les actions des banques ont été négligées ; il s'est fait peu de ventes pour placement mais la spéculation, après les fêtes, a repris son cours ; les transactions ont

Pour le Commerce de Noël...

Les Epiciers et les Confiseurs devraient se procurer :

Nos délicieuses barres de
Chocolat à la Crème,
Notre Gingembre au Chocolat,
Nos "Wafers" au Chocolat,
Nos Tablettes de Chocolat,
Notre Gingembre Crystallisé, etc.

THE COWAN CO. Ltd., Toronto,
Manufacturiers de Cacao et de Chocolats.

Le "Walla Galla" (Enregistré)

ou Thé de la Croix Rouge,

Vendu en paquets, à 40 cts, 50 cts et 60 cts par livre.

CLUBHOUSE (Enregistré)

Vendu en Canistres de 2 livres et en boîtes de fer-blanc de 50 et 100 livres. Ce sont les thés les plus choisis qu'il y ait au Canada. Tous les épiciers trouveront leur profit à les vendre.

Empaquetés et mélangés par
The Cowan, Ramsay Co. Ltd., Toronto